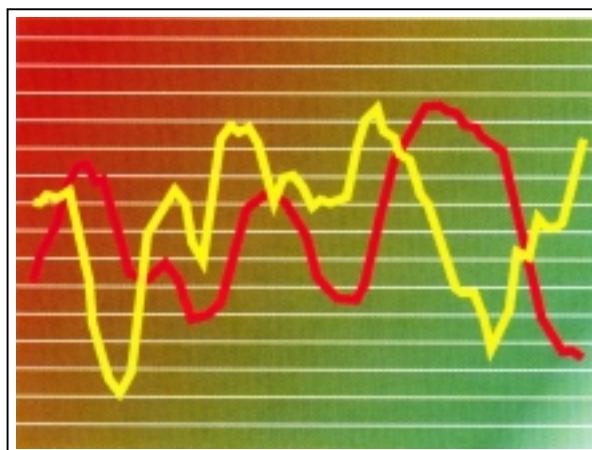


NOTE DE CONJONCTURE

DÉCEMBRE 2000





NOTE DE CONJONCTURE

Décembre 2000

© Insee 2000

■ Directeur de la publication :

Paul Champsaur

■ Rédacteurs en chefs :

Michel Devilliers
Fabrice Lenglart
Laurent Ménard
David Thesmar

■ Contributeurs :

Souheil Benmebkout
Emmanuel Berger
Olivier Biau
François Bouton
Sophie Buffeteau
Cécile Chataignault
Emmanuel Chion
Véronique Cordey
Patrick Corbel
Thibault Cruzet
Jean-Philippe De Plazaola
Hélène Erkel-Rousse
Lisa Fratacci
Françoise Gauvin-Grimaud
Alexandre Gautier
Agnès Greliche
Sophie Guérin
Véronique Guihard
Christine Gonzalez-Demichel
Marie Gouyon
Sabine Guillaume
Sylvain Mahourdeau
Sandra Montiel
Virginie Mora
Karim Moussallam
Emmanuelle Nauze-Fichet
Gaëlle Prioux
Simon Quantin
Marie Reynaud
Sébastien Seguin
Fabien Toutlemonde

■ Secrétariat de Rédaction :

Luis Cases

■ Secrétariat :

Catherine Berthod-Zaug

■ Mise en page :

Frédéric Luczak
Marie-José Petit
Delphine Puiraveau

Rédaction achevée le 14 Décembre 2000



Une version est
disponible sur le serveur
Internet de l'INSE
à l'adresse suivante :
<http://www.insee.fr>

ISSN 0766-6268

Impression d'après documents fournis
IMPRIMERIE NATIONALE

SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

CROISSANCE STABILISÉE

- Vue d'ensemble 8
- Des prévisions de juin 2000... Aux révisions de décembre 2000 15

DOSSIERS

- Une modélisation du lien entre croissance et emploi 18
- La prévision des comptes de la zone euro à partir des enquêtes de conjoncture 27

FICHES THÉMATIQUES

- Environnement international de la zone euro 39
- Conjoncture dans la zone euro 44
- Prix dans la zone euro 50
- Pétrole et matières premières 53
- Échanges extérieurs 55
- Financement de l'économie 58
- Éléments du compte des administrations publiques 61
- Prix à la consommation 63
- Emploi 66
- Chômage 70
- Salaires 72
- Revenus des ménages 74
- Consommation des ménages 77
- Investissement 79
- Stocks 81
- Production 83
- Résultats des entreprises 86

COMPTE ASSOCIÉ

Croissance stabilisée

En 2000, l'économie française a poursuivi son expansion, avec une croissance du PIB de 3,2%. Deux composantes de la demande se sont montrées particulièrement dynamiques : les exportations qui ont bénéficié d'une forte demande mondiale et d'une situation de compétitivité très favorable aux économies européennes, et l'investissement, stimulé par l'apparition de contraintes sur l'offre. Ces dernières pourraient avoir temporairement freiné le développement de l'activité et favorisé l'exceptionnelle progression des importations. L'élément nouveau dans l'évolution conjoncturelle a été l'apparition depuis le printemps d'un ralentissement de la consommation des ménages. Celui-ci reflète la ponction opérée sur le pouvoir d'achat par la hausse de l'inflation liée au choc pétrolier et à la baisse de l'euro. Aussi s'observe-t-il de façon similaire chez nos voisins européens.

A l'aube de 2001, l'environnement international de la zone euro apparaît un peu moins porteur. La croissance plafonne dans les pays émergents, les producteurs de pétrole ne recyclent leurs revenus qu'avec prudence, et surtout l'économie américaine perd rapidement de sa vigueur. L'infléchissement de la demande mondiale entraînerait en 2001 une progression moins rapide des exportations de la zone euro. Ce phénomène s'amplifierait si l'atterrissement américain se traduisait par une vive remontée de la devise européenne par

rapport au dollar. Toutefois, le recul de la demande extérieure serait contrebalancé par un raffermissement progressif de la consommation des ménages de la zone. En effet, la plupart des pays ont adopté pour 2001 des programmes d'allégement fiscaux. Par ailleurs, l'inflation devrait se modérer grâce à une stabilisation, puis une baisse des prix du pétrole au printemps, en liaison avec le tassement de l'activité mondiale.

En France, les conditions d'un redémarrage de la consommation sont particulièrement favorables. Les allégements d'impôts y seraient précoces. La progression encore forte de l'emploi alimente les revenus d'activité et soutient la confiance des ménages. 230 000 emplois seraient créés au premier semestre de 2001, après 560 000 en 2000. Le taux de chômage serait ramené à 8,7% à l'été. L'inflation, toujours un peu en retrait de celle observée en moyenne dans la zone euro, reviendrait à 1,6% en juin 2001. L'accélération de la consommation viendrait conforter les anticipations des entrepreneurs. La vigueur de l'investissement se maintiendrait dans un contexte de décrue encore légère des tensions sur l'offre. Malgré une contribution désormais négative des échanges extérieurs, et sauf si une évolution brutale de l'économie américaine venait affecter les anticipations des entreprises, la croissance continuerait de s'inscrire sur une pente avoisinant 3%.

L'environnement international de la zone euro commence à s'infléchir

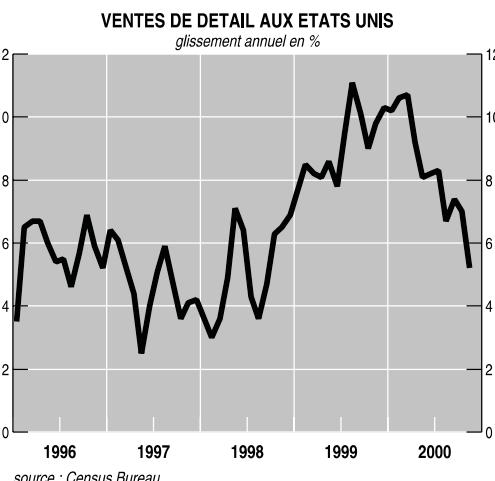
La conjoncture mondiale a atteint son point haut au printemps de 2000, et a commencé à s'infléchir au second semestre. Les pays du Sud-est asiatique ont désormais achevé leur sortie de crise. La demande intérieure n'a pas totalement pris le relais des exportations alors que les restructurations ne sont pas achevées. Le resserrement passé de la politique monétaire dans les grands pays occidentaux commence à produire ses effets. Surtout, la hausse quasi-continue du prix du pétrole depuis la mi-1999 imprime sa marque sur l'activité mondiale.

Le ralentissement de l'économie américaine s'est engagé au second semestre de 2000. La montée des taux d'intérêt depuis l'année dernière a pesé sur le secteur de la construction. Les déceptions sur les profits et la correction enregistrée sur les cours des valeurs de nouvelle technologie ont modéré l'investissement, qui était, il est vrai, sur des rythmes exceptionnellement élevés depuis plusieurs années. Simultanément, les gains de pouvoir d'achat des ménages se sont réduits avec le choc pétrolier et la consommation est passée d'un rythme de croissance annuelle de 5% au premier semestre à 3,5% au second.

Le prélèvement pétrolier a freiné les dépenses des ménages

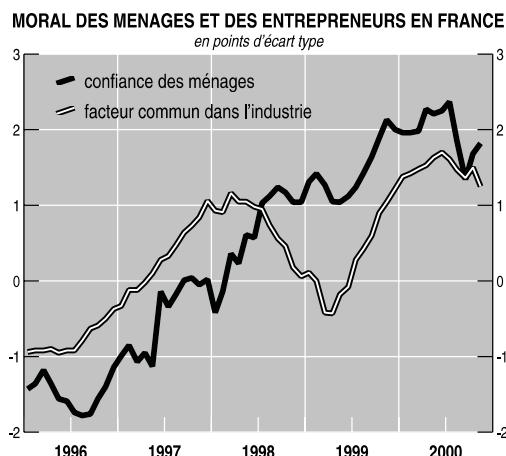
L'activité de la zone euro a décéléré elle aussi à l'été. La hausse du prix du pétrole a ramené le rythme de croissance au-dessous de 3% l'an, alors qu'il était de 3,5% au premier semestre. Le choc pétrolier s'est traduit pour l'essentiel par un ralentissement de la consommation des ménages. En effet, l'augmentation du prix du baril en dollars, renforcée par la dépréciation de l'euro, a poussé l'inflation à la hausse, entamant la progression du pouvoir d'achat du revenu. Cependant, le ralentissement de l'activité mondiale étant progressif, les exportations de la zone euro sont demeurées très dynamiques, bénéficiant des gains de compétitivité liés à la dépréciation du change sur les trimestres passés. De plus des capacités de production très sollicitées et des conditions de financement encore favorables se sont conjuguées pour maintenir un rythme d'investissement soutenu.

En France, à l'image de ce qui s'est passé dans l'ensemble de la zone euro, le dynamisme de la consommation, quasi-ininterrompu depuis la fin de 1997, s'est nettement infléchi sous l'effet de l'envolée du prix des produits pétroliers. Les dépenses en énergie ont été directement affectées et ont reculé au deuxième comme au troisième trimestre. Face à la montée des prix, les ménages ont retardé leurs achats de fioul et ont contracté leur consommation de carburants. En outre, l'inflation induite par le choc pétrolier a pesé sur leur pouvoir d'achat. Leurs dépenses en produits manufacturés ont ainsi nettement ralenti en cours d'année.



Le choc pétrolier s'est également fait sentir sur le compte des entreprises. Si l'on exclut la branche énergétique, leurs marges se sont en effet dégradées : les coûts de leurs consommations intermédiaires ont augmenté, sans que cette hausse ne se diffuse à l'ensemble des prix de vente. Pour leur part, les évolutions salariales, bien qu'en légère accélération en seconde partie d'année, sont demeurées contenues.

Au total, la demande globale, même si elle a un peu ralenti, est restée soutenue et les entrepreneurs ont conservé des anticipations optimistes. L'effort d'investissement s'est donc poursuivi au second semestre, d'autant que la production avait eu du mal à satisfaire la demande en début d'année. Les taux d'utilisation des capacités ont atteint un niveau historiquement élevé et la durée d'utilisation des équipements a progressé très fortement. Dans le contexte de généralisation des 35 heures dans les établissements de plus de vingt salariés au premier semestre, il n'est pas exclu que ces tensions aient contribué à la forte hausse des importations, particulièrement en début d'année. Néanmoins, avec le ralentissement de la demande intérieure, ces difficultés d'offre semblent s'estomper à l'automne : dans tous les secteurs de l'industrie, les délais de livraison ont commencé à se réduire.



TAUX DE MARGE DES ENTREPRISES

Malgré la remontée des cours du pétrole et des matières premières importées, les entreprises ont pu maintenir leurs marges en 2000. Le taux de marge se redresse de 0,3 point en 2000 pour l'ensemble des entreprises.

Mais il diminue de 0,5 point si on exclut les entreprises du secteur de l'énergie. Ainsi l'évolution globale masque deux comportements différents en réaction au choc pétrolier. Les entreprises productrices d'énergie ont augmenté leurs prix et accru leurs marges. Les branches consommatrices d'énergie n'ont pas répercute dans leurs prix de vente la hausse de leurs consommations intermédiaires et ont réduit leurs marges.

Du deuxième trimestre de 1999 au troisième trimestre de 2000, le coût des consommations intermédiaires a progressé fortement, sa contribution à la baisse du taux de marge s'inscrivant sur un rythme annuel d'environ 1 point. Cependant, à partir du quatrième trimestre de 2000, le prix des consommations intermédiaires ralentirait grâce à la stabilisation des prix des matières premières et au redressement de l'euro. Il ne contribuerait presque plus à l'évolution du taux de marge.

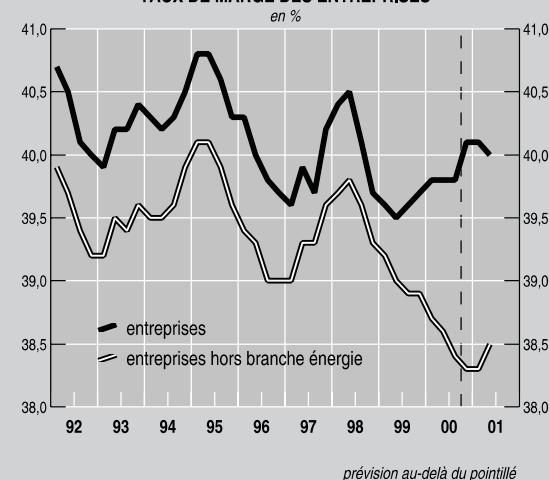
Le graphique ci-contre retrace l'évolution du taux de marge pour l'ensemble des entreprises en incluant, et en excluant celles qui produisent de l'énergie. Les deux séries divergent à partir du deuxième trimestre 1999 : le taux de marge des entreprises hors énergie continue de se dégrader alors que celui de la branche énergie se redresse.

Les entreprises du secteur de l'énergie ainsi que celles qui en sont proches dans le processus de production, comme les biens intermédiaires et le bâtiment, ont répercuté la hausse de leurs coûts dans leurs prix de

production, alors que les autres entreprises ne l'ont pas fait. Cette différence de comportement en matière de prix est à l'origine de la plus grande part de l'écart constaté en terme de résultats des entreprises.

En effet, les autres déterminants du taux de marge ont connu des évolutions similaires tous secteurs confondus. La contribution de la productivité à l'évolution du taux de marge est faible pour l'ensemble des entreprises. Par ailleurs, les salaires nominaux sont restés modérés dans l'ensemble des secteurs et la plupart des grandes entreprises ont bénéficié de réductions de charge sur les salaires liées à la mise en place de la réduction du temps de travail au début de l'année 2000. ■

TAUX DE MARGE DES ENTREPRISES



DÉCOMPOSITION DU TAUX DE MARGE DES SNFEI

(variation t/t-1 (en %), données cjo-cvs)

	1999				2000				2001		1999	2000
	1 ^{er} T.	2 ^{de} T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^{de} T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^{de} T.		
Taux de marge (en %)	39,6	39,5	39,6	39,7	39,8	39,8	39,8	40,1	40,1	40,0	39,6	39,9
Variation du taux de marge	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	-0,1	-0,6	0,3
Contributions à la variation du taux de marge												
Productivité (+)	0,1	0,1	0,3	0,4	-0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,5	0,4
Coût des consommations intermédiaires (-)	0,0	0,2	0,4	0,3	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1	-0,1	0,3	1,2
Salaires réels (-)	0,4	-0,1	-0,2	0,0	-0,6	-0,2	-0,2	-0,2	0,1	0,2	1,0	-1,0
Autres éléments (+)	0,2	-0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1

DÉCOMPOSITION DU TAUX DE MARGE DES SNFEI HORS ÉNERGIE

(variation t/t-1 (en %), données cjo-cvs)

	1999				2000				2001		1999	2000
	1 ^{er} T.	2 ^{de} T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^{de} T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^{de} T.		
Taux de marge (en %)	39,2	39,0	38,9	38,9	38,7	38,6	38,4	38,3	38,3	38,5	39,0	38,5
Variation du taux de marge	-0,1	-0,2	-0,1	-0,1	-0,2	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	0,2	-0,6	-0,5
Contributions à la variation du taux de marge												
Productivité (+)	0,1	0,1	0,3	0,4	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,6	0,4
Coût des consommations intermédiaires (-)	0,0	0,2	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,2	0,1	-0,2	0,3	1,5
Salaires réels (-)	0,4	0,1	0,0	0,2	-0,4	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	1,0	-0,4
Autres éléments (+)	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,2

Au total, depuis le printemps 2000, c'est essentiellement la consommation des ménages qui s'est ressentie du choc pétrolier. Les autres éléments de la demande sont restés sur leur dynamique antérieure. En particulier, les exportations ont continué à bénéficier des gains de compétitivité, même si la demande étrangère décélère progressivement. La croissance française se serait donc maintenue sur un rythme un peu inférieur à 3% au second semestre. En moyenne annuelle, elle s'établirait à 3,2% en 2000.

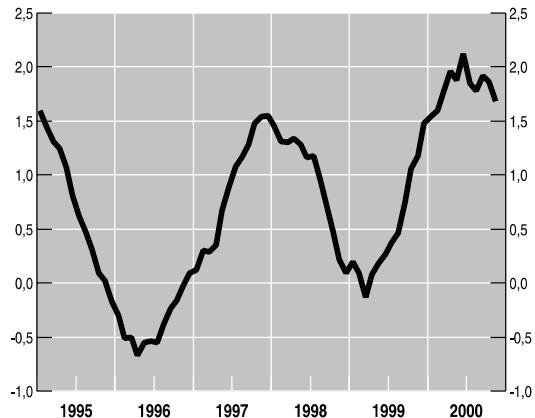
Début 2001 le ralentissement mondial se poursuivra

Le ralentissement américain devrait se poursuivre en début d'année 2001. Les incertitudes sur les marchés boursiers et les tensions sur le marché des titres obligataires d'entreprises rendraient l'investissement plus difficile à financer. Dans le même temps, après avoir absorbé le choc pétrolier, le revenu des ménages subirait le ralentissement de l'emploi. La consommation reviendrait sur un rythme de 3% ou moins : avec la stagnation, voire la baisse des marchés boursiers depuis la mi-1999, les effets de richesse devraient s'épuiser. Ce scénario suppose un relâchement des tensions inflationnistes, qui permettrait à la Fed d'assouplir sa politique monétaire. Toutefois, le risque subsiste d'une dépréciation rapide du dollar, qui fragilisera le système financier et alimenterait l'inflation importée. Dans ce cas de figure défavorable, la réserve fédérale se trouverait devant un dilemme, et ses marges de manœuvre seraient plus réduites.

Dans l'ensemble des zones émergentes, l'activité devrait continuer de ralentir au début de l'année prochaine à la suite de la conjoncture aux États-Unis. Au Japon, l'activité n'accélérerait pas. La consommation privée éprouverait des difficultés à relayer le rebond de l'industrie. Du fait des restructurations en cours, les revenus salariaux resteraient mal orientés et le climat de confiance ne s'améliorerait pas suffisamment pour que s'enclenche une baisse du taux d'épargne.

En Grande-Bretagne, le resserrement monétaire et le haut niveau de la livre pénalisant les exportations britanniques ont déjà induit un ralentissement de l'investissement cette année. Toutefois la consommation privée s'est maintenue à un rythme élevé grâce au dynamisme des salaires alors que le marché du travail est tendu. A l'horizon de la mi-2001, l'infexion de l'emploi et la modération des effets de richesse due à un fort ralentissement des prix du marché immobilier pèseraient sur la demande des ménages. Cependant, le ralentissement de la demande privée serait partiellement compensé par un plan de relance budgétaire. Au total, le scénario d'un atterrissage en douceur est le plus probable au Royaume-Uni.

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE LA CONJONCTURE DANS LA ZONE EURO



La croissance résisterait en zone euro

L'environnement international de la zone euro continuerait de se dégrader à l'horizon de la prévision. Ce ralentissement de la demande extérieure serait toutefois compensé par le redressement de la consommation des ménages.

En effet, au premier semestre de 2001, le pouvoir d'achat retrouverait une meilleure orientation grâce à un tassement de l'inflation, à une légère accélération des revenus salariaux et au tour plus expansif pris par les politiques budgétaires.

L'inflation s'est stabilisée autour de 2,7% au dernier trimestre de 2000 dans la zone euro. La stabilisation des cours du pétrole, puis leur baisse au printemps prochain, ainsi qu'un raffermissement de l'euro, devraient la ramener à +2,1% en juin 2001. Le choc pétrolier aurait été suffisamment court pour ne pas enclencher une spirale prix-salaires. Certes la croissance des salaires nominaux se redresserait courant 2001, à la suite de nouvelles négociations salariales dans certains pays (Espagne, Italie). Mais cette croissance correspondrait essentiellement à un rat-trapage de pertes de pouvoir d'achat dans les pays où les salaires réels ont récemment baissé. Au total, l'accélération des salaires resterait modérée dans la zone prise dans son ensemble. La progression de l'inflation sous-jacente due aux effets de second tour serait donc faible.

Les ménages bénéficieraient des baisses d'impôts prévues dans un grand nombre de pays membres. Le solde des administrations publiques (hors recettes UMTS) se stabiliseraient, après l'amélioration enregistrée en 2000 à l'échelle de la zone. Enfin, les créations d'emplois seraient encore fortes au premier semestre de 2001, bien qu'un peu moins soutenues qu'en 2000 du fait de l'infexion passée de l'activité.

Au total, la dégradation de l'environnement international et l'épuisement des gains de compétitivité seraient compensés par le redressement de la demande intérieure. L'économie de la zone euro aurait fini d'absorber le prélèvement pétrolier, et sa croissance s'installerait sur une pente annuelle de 2,5% au premier semestre.

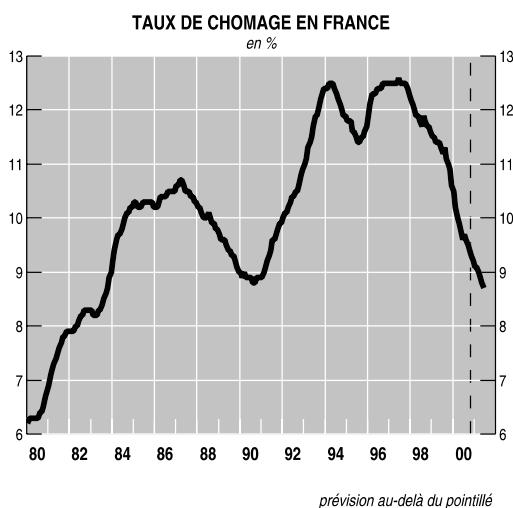
En France, le revenu des ménages accélérerait fin 2000...

En France, l'accélération de la consommation des ménages serait plus nette. Avec le dynamisme de la masse salariale, le revenu serait nourri dès la fin de cette année par la baisse des prélèvements. Le pouvoir d'achat profiterait également d'une légère décélération de l'inflation.

L'année 2000 aura inscrit un nouveau record de créations d'emplois. L'emploi total aurait progressé en effet d'environ 560 000 postes. Au premier semestre de l'année 2001, il progresserait moins vite, de l'ordre de 230 000 postes : les effets de court terme de la réduction du temps de travail sur l'emploi s'atténueraient et l'emploi non-marchand serait moins soutenu. Le taux de chômage continuerait de baisser, à un rythme ralenti. Il atteindrait 8,7% à l'horizon de l'été prochain, descendant en dessous du point bas de 1990 pour retrouver un niveau inconnu depuis 1983.

En fin d'année 2000 et au premier semestre de 2001, les salaires individuels se redresseraient quelque peu du fait des tensions sur le marché du travail, en dépit des accords de modération salariale associés à la réduction du temps de travail. Au total, avec une légère accélération des salaires et un emploi en progression un peu moins rapide, la masse salariale resterait bien orientée au premier semestre de 2001.

Enfin, le revenu global des ménages bénéficierait des réductions d'impôts qui interviennent à l'automne et se prolongent l'an prochain. Dès la fin de l'année 2000, la réduction de l'impôt sur le revenu et



de la taxe d'habitation ainsi que la suppression de la vignette pour les particuliers ont allégé les prélèvements de 30 milliards de francs. En 2001 est prévue une baisse supplémentaire de l'impôt sur le revenu ainsi qu'une réduction du taux de la CSG sur les bas salaires. Cette dernière mesure devrait entrer en application dès le début de l'année. Après avoir augmenté en 1998 et 1999, la pression fiscale directe sur les revenus des ménages se stabiliserait en 2000, puis s'infléchirait en 2001.

L'accélération du revenu à l'horizon de la mi-2001 est accentuée en pouvoir d'achat par la légère baisse de l'inflation. De 2,2% en novembre 2000, elle passerait à environ +1,6% au printemps, grâce à la stabilisation, puis au recul du cours du pétrole ainsi que par la moindre hausse des prix des importations dans un contexte de raffermissement de l'euro. Cette

FRANCE : ÉQUILIBRE RESSOURCES-EMPLOIS EN VOLUME

(aux prix de 1995, données cvs-cjo, moyennes trimestrielles ou annuelles, en %)

	1999				2000				2001		1999	2000	2001 acquis*	
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.				
PIB	(100%)	0,6	0,8	1,0	1,0	0,6	0,8	0,7	0,7	0,7	0,8	2,9	3,2	2,4
Importations	(23%)	-0,8	2,2	1,9	3,8	4,0	3,5	4,1	1,4	2,7	2,0	3,8	14,1	8,3
(dont marchandises)	(20%)	-0,8	2,3	2,3	4,1	4,8	3,5	4,6	1,4	2,8	2,1	4,7	15,6	8,8
Dépense de consommation des ménages	(54%)	0,1	0,7	0,9	0,6	0,7	0,2	0,4	0,6	0,7	0,7	2,3	2,3	2,0
Dépense de consommation des APU	(23%)	1,1	0,6	0,4	0,6	0,0	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	2,5	1,4	1,4
FBCF totale	(19%)	2,5	1,3	1,4	1,2	1,7	1,7	1,5	1,5	1,4	1,3	7,3	6,3	4,7
dont : SNFEI	(10%)	3,2	0,8	1,9	1,3	1,2	1,8	1,6	2,2	1,8	1,7	7,7	6,2	6,1
Ménages	(4%)	1,8	3,2	0,6	1,2	2,6	1,3	0,9	0,2	0,3	0,2	8,3	6,3	1,5
Exportations	(26%)	-0,2	2,4	4,2	2,2	3,5	4,0	2,3	2,7	2,0	1,6	3,8	13,3	7,5
(dont marchandises)	(21%)	-0,3	2,5	5,0	1,9	4,3	3,8	2,2	3,0	2,2	1,7	3,8	14,2	7,9
Demande intérieure hors stocks		0,8	0,8	0,9	0,7	0,8	0,6	0,6	0,7	0,8	0,7	3,3	2,9	2,4
Contributions														
Demande intérieure hors stocks		0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,5	0,6	0,7	0,8	0,7	3,2	2,8	2,3
Variations de stocks		-0,4	-0,1	-0,5	0,6	-0,1	0,0	0,5	-0,4	0,1	0,1	-0,4	0,2	0,1
Echanges de biens et services		0,2	0,1	0,6	-0,3	0,0	0,2	-0,4	0,4	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0

Prévision

*L'acquis pour 2001 est la croissance en moyenne annuelle qui serait obtenue si la variable considérée restait au niveau du deuxième trimestre de 2001.

baisse de l'inflation d'ensemble masque une légère progression de l'inflation sous-jacente en liaison avec les tensions sur le marché du travail et sur l'appareil de production. Ce mouvement à la hausse resterait modéré, la demande globale n'accélérant pas au premier semestre. L'effet des tensions sur les prix serait en outre atténué par l'intensité de la concurrence dans l'industrie et les télécommunications.

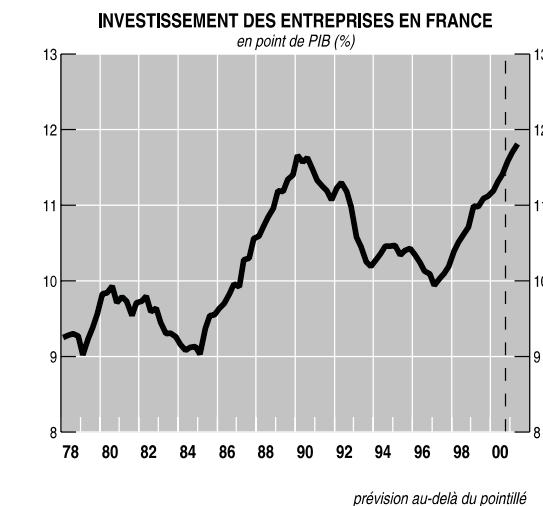
Au total, le pouvoir d'achat des ménages connaîtrait une accélération notable au tournant de l'année.

...et les ménages reprendraient leurs achats

L'accélération du revenu entraînerait une reprise de la consommation, confortée par la baisse continue du chômage. Après deux trimestres de baisse, les dépenses en produits énergétiques marqueraient un rebond dès le quatrième trimestre de 2000, les ménages ne pouvant plus retarder davantage leurs achats de fioul. Elles bénéficieraient l'an prochain du repli progressif du prix des carburants et des combustibles. Les achats d'automobiles, modérés en fin d'année, se redresseraient au début de 2001, la suppression du millésime de juillet conduisant probablement à une poussée des achats en début d'année. Enfin, la diffusion des produits de "nouvelles technologies" continuerait à jouer un rôle d'entraînement. Les dépenses de services de télécommunication, dont la contribution à la croissance de la consommation totale s'élève à plus de 0,1 point chaque trimestre, resteraient très dynamiques.

Ce supplément de revenu, comme d'ordinaire en phase d'accélération, ne serait cependant qu'en partie consommé par les ménages. Par ailleurs, l'épargne pourrait être encouragée par la remontée récente des taux d'intérêt nominaux. A cet égard, les résultats des dernières enquêtes de conjoncture réalisées auprès des ménages, indiquent que les intentions d'achats régressent un peu, tandis que l'opportunité d'épargner a augmenté.

La croissance de l'investissement en logement des ménages, qui a bien soutenu la demande intérieure tout au long de 2000, s'infléchirait au premier semestre de 2001, sous l'effet du renchérissement des crédits immobiliers, ainsi que de l'achèvement des travaux d'entretien rendus nécessaires par les tempêtes de décembre 1999.



Avec l'accélération de la consommation, les anticipations des entrepreneurs seraient confortées. Le rythme de l'investissement productif devrait rester soutenu. Le taux d'investissement des entreprises continuerait de s'accroître et dépasserait le point haut atteint à la fin des années 1980.

Ainsi, au début de 2001, la demande intérieure retrouverait un rythme de croissance annuelle proche de 3%, tel qu'il prévalait en 1998 et 1999 : le choc pétrolier aurait été absorbé par l'économie française.

L'accélération de la demande intérieure viendrait compenser le ralentissement de la demande étrangère. La dégradation de l'environnement international et la disparition progressive des gains de compétitivité diminuerait en effet de moitié le rythme de croissance des exportations par rapport au premier semestre de 2000. Après avoir été légèrement positive au premier semestre 2000, la contribution des échanges extérieurs à la croissance serait neutre au deuxième semestre. Elle deviendrait négative au premier semestre de 2001.

Comme à la fin de 1998, la France subirait l'infléchissement du commerce mondial, mais serait un peu moins exposée que ses partenaires européens. Elle bénéficierait encore d'un emploi plus dynamique et d'une stimulation budgétaire un peu plus précoce. La croissance de l'économie française s'établirait sur une pente proche de 3% au premier semestre de 2001, légèrement supérieure à celle du reste de la zone euro. ■

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ET COÛT DU TRAVAIL

Avertissement : l'élaboration des évolutions présentées ci-dessous a nécessité de nombreuses hypothèses et approximations. Ces estimations sont à considérer avec précaution, car elles sont susceptibles de révisions importantes. En particulier, les évolutions de la durée du travail ne sont pas issues de la comptabilité nationale mais estimées à partir de l'enquête ACEMO sur le passé et, en prévision, à partir des flux d'entrée dans le dispositif négocié de réduction du temps de travail et d'une estimation des effets des dispositions légales.

La mise en œuvre de la réduction du temps de travail (RTT) s'accompagne mécaniquement d'un accroissement des salaires horaires. Le maintien de la rémunération mensuelle au moment où la durée effective du travail diminue entraîne une hausse à due concurrence du salaire horaire.

Cependant, pour apprécier l'évolution des coûts salariaux des entreprises en 2000 et 2001, il convient de prendre en compte les allégements supplémentaires de charges et d'impôts sur le facteur travail dont elles bénéficient : réduction des cotisations employeurs et suppression progressive des salaires dans l'assiette de la taxe professionnelle.

Une fois ces éléments pris en compte, les estimations suggèrent que le coût horaire nominal du travail aurait accéléré de près d'un point et demi en 2000. Il se situerait, compte tenu des allégements de cotisations sociales et de taxe professionnelle, sur une pente de +3,6 % en rythme annuel en 2000, contre +2,0 % auparavant.

Avec les évolutions de la productivité horaire qui accompagnent la mise en place de la RTT et la bonne tenue de l'activité, le coût salarial unitaire progresserait faiblement en 2000 et début 2001, sur un rythme annuel d'environ 1%.

- Le salaire moyen par tête présenterait un rythme de croissance annualisé d'environ +2% en 2000, et de +2,5% en 2001. En 2000, les effets de la remontée de l'inflation et de la forte baisse du chômage sont atténués par la modération salariale inscrite dans de nombreux accords de réduction du temps de travail. En 2001, les salaires nominaux accélèrent quelque peu après la hausse de l'inflation en 2000.

- En raison de la réduction de la durée du travail, le salaire horaire augmenterait à un rythme de 5% en 2000, puis de 3% début 2001. La réduction du temps de travail a été particulièrement marquée au premier semestre, (-2,2% pour l'ensemble des salariés des secteurs concurrentiels). Les prévisions de réduction de la durée sur le reste de l'année et au début de 2001 tiennent compte de ce choc initial, des flux d'entrées dans le dispositif de réduction négociée du temps de travail et de l'application, pour les salariés qui ne sont pas couverts par un accord, du dispositif législatif sur les heures supplémentaires. Le rythme annuel de réduction de la durée est de l'ordre de 3% sur l'ensemble de l'année 2000, puis de 0,8% au premier semestre de 2001.

- En tenant compte des allégements de charges, le coût horaire du travail au sens de la comptabilité nationale aurait augmenté de 4% en 2000, puis croîtrait de 2,5% au premier semestre de 2001. Des allégements supplé-

COÛT HORAIRE DU TRAVAIL (SECTEUR CONCURRENTIEL, BRANCHES EB-EP)

(en variations trimestrielles ou annuelles en%)

	1998				1999				2000				2001		1998	1999	2000	
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	Moyennes annuelles			
Salaire mensuel moyen ⁽¹⁾	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	2,1	1,9	1,9
- Durée hebdomadaire temps plein	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,2	-0,4	-0,4	-1,2	-1,0	-0,4	-0,3	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,5	-2,7
= Salaire horaire	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,7	1,0	1,5	1,4	1,1	0,9	0,8	0,7	2,3	2,4	4,6	
+ Contribution des allégements de charges	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	-0,3	-0,1	-0,3	-0,3	-0,2	0,0	-0,1	-0,1	-0,6	
= Coût horaire du travail (au sens de la Comptabilité Nationale) ⁽²⁾⁽³⁾	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	1,1	1,2	1,3	0,8	0,6	0,6	0,7	2,1	2,3	4,0	
+ Contribution des allégements de la part "salaires" de la taxe professionnelle ⁽⁴⁾	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,4	-0,3	
= Coût horaire du travail consolidé (y.c. taxe professionnelle sur salaires)	0,5	0,6	0,6	0,6	0,2	0,4	0,6	1,0	1,2	1,2	0,7	0,5	0,6	0,7	2,1	1,9	3,7	
Valeur ajoutée [EB-EP] (+)	1,1	1,1	0,5	0,4	0,6	0,9	1,0	1,1	0,5	0,8	0,8	0,7	0,7	0,9	4,0	2,9	3,2	
Emploi équivalent temps plein [EB-EP] (-)	0,4	0,6	0,6	0,4	0,5	0,8	0,7	0,6	0,8	1,0	0,8	0,7	0,7	0,7	1,8	2,4	3,2	
Durée hebdomadaire temps plein (-)	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,2	-0,4	-0,4	-1,2	-1,0	-0,4	-0,3	-0,2	-0,2	-0,2	-0,5	-2,7	
- Productivité horaire	0,7	0,6	-0,1	0,0	0,1	0,3	0,6	0,9	0,8	0,9	0,4	0,3	0,2	0,4	2,3	1,0	2,8	
= Coût salarial unitaire consolidé	-0,2	0,0	0,7	0,6	0,1	0,1	-0,1	0,1	0,3	0,3	0,3	0,2	0,4	0,2	-0,2	1,0	0,9	

(1) Salaire mensuel moyen par personne en équivalent temps plein (et donc corrigé de l'accroissement du temps partiel)

(2) (Rémunération des salariés + impôts sur la main-d'œuvre) / volume d'heures travaillées

Remarque : la part de la taxe professionnelle sur les salaires est comptabilisée dans les "autres impôts sur la production" en Comptabilité Nationale

(3) La décomposition du coût horaire a été approchée par la combinaison de ses différentes composantes

(4) Il est prévu que la part "salaires" de la taxe professionnelle continue de diminuer d'environ 10 milliards par an jusqu'en 2003.

mentaires sur les cotisations patronales sont associés à la réduction du temps de travail. De l'ordre de 25 milliards de francs en 2000, ils contribuent à réduire d'un peu moins de 1% l'évolution du coût horaire. Ils auraient compensé d'un tiers l'effet de la réduction de la durée sur le salaire horaire en 2000.

- Avec la suppression progressive de la part "salaires" de la taxe professionnelle, le coût salarial horaire consolidé aurait progressé à un rythme de l'ordre de 3,5% en 2000, et progresserait de moins de 2,5% début 2001. La suppression programmée sur cinq ans de la part "salaires" de l'assiette de la taxe professionnelle fait baisser

d'un peu moins de 0,5% par an le coût salarial jusqu'en 2003.

- Compte tenu des évolutions de la productivité horaire qui accompagnent la mise en place de la RTT et la bonne tenue de l'activité, le coût salarial unitaire progresserait faiblement, sur un rythme annuel d'environ 1%, en 2000 et début 2001. En lien avec le dynamisme de l'industrie, la productivité horaire s'est accrue à un rythme d'environ 3,5% au second semestre de 1999. Puis, en dépit du ralentissement industriel, elle s'est maintenue sur cette pente au premier semestre de 2000. Elle s'infléchirait pour retrouver une pente d'environ 1,5% à partir de la mi-2000. ■

L'ÉTAT DE LA CONJONCTURE INDUSTRIELLE LU PAR DEUX INDICATEURS SYNTHÉTIQUES

L'indicateur synthétique du climat des affaires amorce un mouvement de repli au deuxième semestre, après avoir atteint un pic historique en juin 2000. Il demeure toutefois à un niveau très élevé, supérieur aux maxima de janvier 1989 et mars 1998, et témoigne d'une activité industrielle toujours soutenue.

Note de lecture :

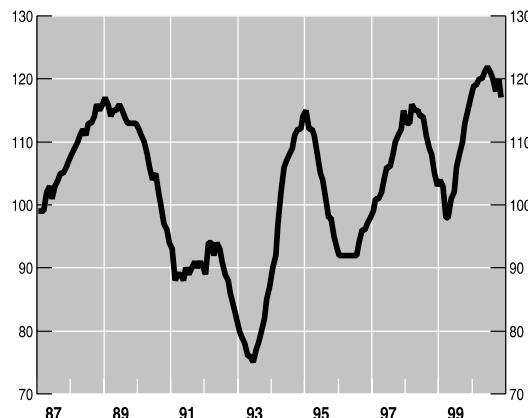
L'indicateur synthétique du climat des affaires est calculé par analyse factorielle. Cette technique permet de résumer l'évolution concomitante de plusieurs variables, ici les soldes d'opinion issus de l'enquête mensuelle dans l'industrie, dont les mouvements sont très corrélés ; l'indicateur décrit, en une variable unique, la composante commune des soldes d'opinion sélectionnés. Plus sa valeur est élevée, plus les industriels considèrent favorablement la conjoncture. Sa moyenne de long terme est à 100 ; 10 points de variation correspondent à un écart-type.

Depuis le mois de juillet, l'indicateur de retournement de conjoncture est entré dans une zone d'incertitude conjoncturelle. Ce diagnostic reflète l'ambiguïté des signaux que délivrent ces derniers mois les enquêtes de conjoncture dans l'industrie : orientées à la baisse, elles se maintiennent néanmoins à des niveaux historiquement très élevés, comme l'a montré l'indicateur synthétique. A ce stade, l'indicateur de retournement suggère qu'un ralentissement modéré est en cours.

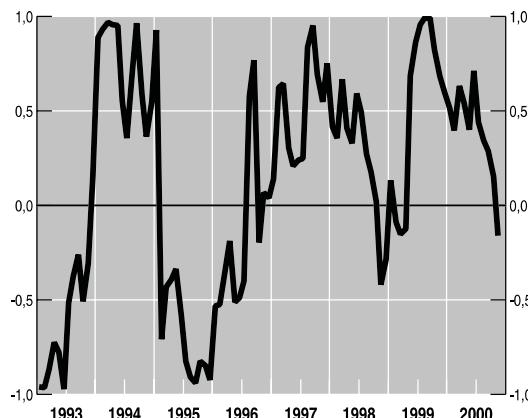
Note de lecture :

L'indicateur de retournement tente de détecter le plus tôt possible le moment où la conjoncture industrielle se retourne. C'est une variable qualitative non directement observée, calculée à l'aide de soldes d'opinion issus de l'enquête mensuelle dans l'industrie. L'indicateur se présente sous la forme d'une courbe, retraçant à chaque date la différence entre la probabilité pour que la phase conjoncturelle soit favorable et la probabilité pour qu'elle soit défavorable. Il évolue donc entre +1 et -1 : un point très proche de +1 (resp. de -1) signale que l'activité est en période de nette accélération (resp. de nette décélération). Les moments où l'indicateur est proche de 0 sont assimilés à des phases d'incertitudes pendant lesquelles

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DU CLIMAT DES AFFAIRES
industrie manufacturière - Novembre 2000



INDICATEUR DE RETOURNEMENT DE CONJONCTURE
industrie manufacturière - Novembre 2000



les signaux reçus sont très variés et ne font donc état d'aucun mouvement prononcé, à la hausse ou à la baisse. La valeur de l'indicateur pour le dernier mois peut être révisée le mois suivant, si bien qu'il convient d'attendre au moins deux mois consécutifs pour pouvoir interpréter une ample variation comme le signal d'un changement conjoncturel important. ■

DES PRÉVISIONS DE JUIN 2000... AUX RÉVISIONS DE DÉCEMBRE 2000

	(évolutions en glissement semestriel (%) ou unités indiquées)	
	Second semestre 2000	
	juin 2000	décembre 2000
Pétrole : prix du baril de "Brent daté" en dollars (niveau)	27,5	30,8
Taux de change euro/dollar	0,1	0,9
Biens et services		
PIB	1,8	1,4
Importations	4,0	5,5
Consommation des ménages	1,2	1,0
FBCF totale	3,4	3,0
dont : SQS-EI	4,3	3,8
Exportations	4,0	5,0
Contribution des stocks à la croissance du PIB	0,1	0,1
Demande intérieure hors stocks	1,6	1,3
Produits manufacturés		
Production	3,0	1,7
Consommation des ménages	1,8	0,7
Contribution des variations de stocks	0,3	0,2
Coûts d'exploitation unitaires ⁽¹⁾	0,6	1,3
Prix de production	0,9	0,7
Prix à la consommation (ensemble) ⁽²⁾	1,2	1,8
ensemble hors énergie ⁽²⁾	1,1	1,2
produits manufacturés du secteur privé ⁽²⁾	0,4	0,4
Salaire mensuel de base	1,2	1,3
Emplois des secteurs essentiellement marchands	1,4	1,6
Taux d'épargne	15,9	16,2
Soldes (milliards de francs courants)		
Agro-alimentaire caf-fab	30,1	30,5
Énergie caf-fab	-68,7	-79,6
Produits manufacturés caf-fab	33,9	6,3
Ensemble fab-fab	27,8	-8,3

Prévision
 (1) hors prélèvements obligatoires
 (2) glissement annuel en fin de semestre

Sur la deuxième moitié de l'année 2000, la prévision de croissance a été révisée à la baisse de 0,4 point tandis que la prévision d'inflation était réévaluée à la hausse (de +1,2% à +1,8% en fin d'année). Le choc pétrolier a été plus ample et un peu plus durable qu'on ne l'anticipait en juin. Celui-ci est venu amputer les marges des entreprises hors branche énergie et le pouvoir d'achat des ménages. La consommation s'est infléchie plus qu'attendu.

La poursuite de la hausse des prix de l'énergie explique l'intégralité de la révision en hausse de l'inflation : hors énergie, les prix ont évolué conformément à la prévision de juin. Les tensions inflationnistes sous-jacentes sont demeurées limitées. En particulier, aucune accélération significative des salaires n'est enregistrée.

La correction à la baisse de la prévision de la demande intérieure hors stock (-0,3 point de PIB) traduit le repli marqué de la consommation des ménages au troisième trimestre. Reflet possible d'une incertitude accrue, le taux d'épargne est plus élevé qu'attendu. Ce moindre dynamisme de la demande est également dû à un investissement très légèrement moins vigoureux qu'anticipé au premier semestre. Les révisions enregistrées sur l'équilibre emploi-ressources global ont été plus accusées dans le secteur manufacturier.

Bien que les exportations progressent à un rythme plus soutenu que prévu, elles ne suffisent pas à compenser un dynamisme accru des importations. La prévision sur le solde commercial est par conséquent fortement revue à la baisse, particulièrement dans l'énergie et le secteur des produits manufacturés. Au total, un déficit commercial est désormais envisagé pour le second semestre de 2000. ■